

CAMBODGE

Le nombre des membres de la Croix-Rouge cambodgienne augmente sans cesse à l'heure actuelle. Il est de douze mille, et des comités locaux sont constitués dans 19 provinces et municipalités du Royaume.

De tous les milieux, des appuis généreux affluent, ce qui a permis à la Société de bâtir un grand dispensaire, qui fonctionne depuis trois ans avec un personnel technique (médecins, infirmières, sages-femmes) et appartient en partie à la Croix-Rouge, en partie au Gouvernement.

Voici quelques-unes des tâches accomplies depuis 1957¹:

1) **Faire connaître la Croix-Rouge et faire comprendre ses principes et son but.** — Les résultats obtenus jusqu'ici sont assez satisfaisants, attestés par le nombre des membres. D'autre part, la Société a enregistré l'adhésion de plusieurs personnalités importantes du Royaume, notamment celle de S.A.R. la Princesse Rasmi Sobhana, qui a mobilisé des sympathies agissantes de tous les milieux en faveur de l'œuvre de la Croix-Rouge.

2) **Secours-œuvre de bienfaisance.** — Les activités de la Société nationale de la Croix-Rouge consistent à apporter des secours aux personnes sinistrées et nécessiteuses au Cambodge et à l'étranger.

A l'intérieur du pays, la Société nationale de la Croix-Rouge est, durant la période considérée, venue 49 fois au secours des victimes d'incendies, inondations et typhons, de même qu'en faveur des civils des pays voisins, victimes de la guerre civile (réfugiés et victimes des incursions armées), en faisant distribuer des denrées alimentaires (riz, poissons secs), des articles de première nécessité (vêtements, serviettes, couvertures, nattes, savon) et parfois des secours en espèces.

La valeur de ces secours d'urgence est estimée à 1.600.000 riels et le nombre de personnes secourues à 400.000 environ.

De plus, la Croix-Rouge cambodgienne est intervenue en faveur des malades des hôpitaux militaires et civils et des nécessiteux en leur

¹ Ces indications sont extraites d'un Rapport préparé par la Société nationale pour la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, et qui est signé par M. Pheng Kanthel, premier vice-président de la Croix-Rouge cambodgienne.

rendant visite et en leur distribuant des cadeaux: bonbons, lait, sucre, sardines, thé, cigarettes ainsi que des articles de première nécessité (vêtements, layettes, tissus, savon, etc.).

A l'étranger, la Croix-Rouge cambodgienne a apporté sa contribution aux pays suivants: Birmanie, Japon, France, Laos, Sud-Vietnam, Yougoslavie, Thaïlande, Iran, Indonésie, République populaire de Corée, Philippines et d'autres encore. Le total de ces secours s'est élevé à 430.000 riels environ.

3) Organisation intérieure de la Société.

a) *Recettes.* — Tous les ans, elle organise régulièrement une Quinzaine de la Croix-Rouge. Elle organise aussi des expositions de peinture, des ventes de charité, des bals, des représentations théâtrales et cinématographiques.

L'émission de timbres avec surtaxe Croix-Rouge est aussi une source de profit pour notre Société.

Les recettes réalisées chaque année s'élèvent en moyenne à 1.250.000 riels.

b) *Formation du personnel.* — La Société a envoyé en France deux élèves infirmières cambodgiennes dans une école d'infirmières de la Croix-Rouge française. Ces deux élèves ont terminé avec succès leurs études et elles ont acquis une excellente formation. L'une d'elles est de retour et elle occupe un poste actuellement au dispensaire de la Croix-Rouge, à Phnom-Penh.

Au Cambodge, la Société assume les frais d'entretien de quatre élèves infirmières et de deux élèves sages-femmes. Deux élèves infirmières et deux élèves sages-femmes ont obtenu leur diplôme de fin d'études et elles s'occupent maintenant d'un dispensaire de la Croix-Rouge cambodgienne.

c) *Formation de secouristes.* — Dans le courant du deuxième semestre de 1964, on a organisé deux cours successifs de formation de secouristes. Les élèves sont recrutés parmi les membres de la Jeunesse Socialiste Royale Khmère (J.S.R.K.). Les secouristes qui ont reçu une formation sont au nombre de quarante-deux.

d) *Constructions.* — Nous avons dit qu'un dispensaire a été construit et est ouvert depuis trois ans environ. C'est un bâtiment à un étage. Au rez-de-chaussée se trouve le dispensaire proprement dit, destiné à la consultation prénatale et postnatale, et un service dentaire.

A l'étage, sont installés d'un côté une salle de cours d'aides soignantes et de l'autre le siège central de la Société. On étudie en ce moment le projet de construction d'un bâtiment où seraient établis le siège central définitif et des magasins.

4) Coopération avec les organismes internationaux. — La Société a été chargée, pour le Comité international de la Croix-Rouge, de rechercher les anciens prisonniers aux mains des Japonais durant la seconde guerre mondiale et de leur remettre les indemnités prévues. Elle a terminé sa mission, en plein accord avec le CICR.

D'autre part, à la demande de plusieurs Sociétés nationales de pays étrangers, elle a effectué des recherches et fourni des renseignements sur un certain nombre de personnes dont les familles n'ont pas de nouvelles.

En accord avec le Gouvernement, elle a servi d'intermédiaire, en mars 1965, pour la transmission des colis et des lettres destinés aux prisonniers américains détenus par le F.N.L. du Sud-Vietnam.

La Croix-Rouge cambodgienne a reçu plusieurs visites des représentants du CICR, de la Ligue et de Croix-Rouges étrangères. Elle a envoyé aussi ses délégués en visite ou en conférence dans divers pays étrangers (Suisse, France, Japon, Tchécoslovaquie, URSS, Etats-Unis d'Amérique).

Ses relations avec l'extérieur, en particulier avec la Croix-Rouge internationale, deviennent chaque jour plus fréquentes et plus étroites.

5) Diffusion des Conventions de Genève de 1949. — La diffusion des Conventions de Genève étant une de ses tâches essentielles, la Croix-Rouge nationale a apporté tout son concours au Gouvernement dans ce domaine.

C'est ainsi que plus d'un millier d'exemplaires des Conventions de Genève de 1949, édités en plusieurs langues par le CICR à Genève, ont été distribués dans presque tous les groupements des forces armées royales et dans les milieux civils (ministères, principaux services du Royaume, chefs-lieux des provinces et subdivisions des provinces). Puis le texte des Conventions de 1949 a été traduit en langue cambodgienne. Cinq mille exemplaires, imprimés à Phnom-Penh même, ont été à nouveau distribués dans les mêmes milieux. Enfin, en 1960, le texte illustré des Conventions en plusieurs langues et en cambodgien, édité par le CICR à Genève, a été de nouveau distribué (5000 exemplaires). Ces efforts de diffusion seront poursuivis de la même manière par notre Société.